

L'ÉCLAIREUR

l'hebdo des coiffeurs

ACTUALITÉS

DEVANCE COSMÉTIQUES : DES SOINS PROFONDS NATURELS POUR LES PROFESSIONNELS

C'est parce qu'elle soigne depuis toujours ses cheveux avec des mucilages (substances présentes dans certains végétaux et algues) de plantes que France Aimée Gail, docteur en chimie, a créé Devance Cosmétiques, la première ligne de soins capillaires sous forme de poudres lyophilisées, à base d'actifs de plantes tropicales, à 95% naturelles et bio. Ces soins profonds haut de gamme fabriqués en France sans agent chimique de synthèse ni huile essentielle, sans colorant, sans parfum et sans conservateur ou tensioactifs, sont vendus uniquement aux professionnels et se déclinent en quatre versions : hydratante pour les cheveux secs, nourrissante pour les cheveux crépus et frisés, protectrice de couleur pour les cheveux colorés, et restructurante pour les cheveux affinis.



Le principe ? Le coiffeur lave les cheveux de sa cliente avec un shampoing neutre pour ouvrir les écailles, puis il mélange la poudre avec de l'eau pour obtenir un gel translucide, qu'il pose au pinceau mèche par mèche, avant de placer sa cliente sous une source de chaleur. L'opération prend de 35 à 45 minutes avec les massages et est facturée de 45 à 110 euros. En complément, le coiffeur peut proposer une huile capillaire 100% bio à la revente. Plusieurs

professionnels, dont le fameux coloriste Rodolphe (salon Coloré par Rodolphe, Paris 2^{ème}), ont déjà craqué pour ce produit qui a reçu en 2014 le prix de l'innovation de la Banque publique d'investissement. Ce qui a permis à Aimée Gail de lever des fonds et de faire breveter ses formules.